

ÉCOLE DOCTORALE N° 476
Neurosciences et cognition

Université Claude Bernard Lyon 1
Université Lumière Lyon 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Serge Potier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Président : M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Expert(e)s : Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN MARS 2021

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Neurosciences et cognition* est portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et co-accréditée par l'Université Lumière Lyon 2. L'Université Gustave Eiffel demande la co-accréditation. Le projet de l'école doctorale *Neurosciences et cognition* (ED NSCo) validé par son conseil s'inscrit dans la continuité du bilan évalué en 2020. Il comporte un renouvellement à l'identique en ce qui concerne le périmètre de l'ED et son intitulé. Il s'appuie sur les sept unités de recherche impliquées durant le précédent contrat, formant un périmètre cohérent autour des domaines de la cognition et de la biologie du système nerveux et clairement identifié dans le contexte scientifique de Lyon.

Les prévisions d'accueil de l'ED NSCo en septembre 2021 sont de 147 doctorants : 35 en 1^{re}, 35 en 2^e, 33 en 3^e et 44 en 4^e année et plus. La récente crise sanitaire explique pour beaucoup l'augmentation relative de cette dernière catégorie puisqu'elle a conduit à 36 demandes de prolongation des contrats doctoraux dont 10 pour les seuls étudiants en 3^e année.

Le potentiel d'encadrement est de 171 encadrants dont 144 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Le projet est le fruit de l'autoévaluation, de l'évaluation externe conduite par le Hcéres et des discussions inter-ED à l'initiative de l'Université de Lyon par groupes thématiques (GT) en l'occurrence le GT2 Biologie-Santé réunissant cinq ED : l'ED 205 *Interdisciplinaire sciences santé* (EDISS), l'ED 340 *Biologie moléculaire intégrative et cellulaire* (BMIC), l'ED 341 *Évolution, écosystèmes, microbiologie et modélisation* (E2M2), l'ED 467 *Neurosciences et cognition* (NSCo) et l'ED 488 *Sciences ingénierie santé* (SIS).

Synthèse de l'évaluation du projet

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Les locaux dont dispose l'ED pour recevoir les doctorants ou organiser des réunions sont ceux de l'unité de recherche dont fait partie la directrice de l'ED. L'ED gagnerait en visibilité en disposant de locaux qui soient dédiés à ses activités.

Le positionnement scientifique, l'organisation, la gouvernance et la politique scientifique de l'ED décrites lors de l'évaluation du bilan de l'ED NSCo en 2020 n'appelaient pas à des évolutions et sont donc inchangés. Il en est de même en matière de politique de recrutement sur concours et d'accueil de doctorants. Le projet reprend en majorité ces éléments et propose des évolutions tenant compte des suggestions et remarques de l'évaluation.

En matière de recrutement, l'évolution proposée porte sur la publication deux fois par an de toutes les offres de sujets de thèse au concours et hors-concours. Ce dispositif devrait amener à augmenter encore la qualité des recrutements en particulier hors-concours.

Sur le plan de la communication, en complément du site internet très fonctionnel, un canal sur une plateforme DISCORD ouvert fin 2020 offre des lieux d'échanges (textuels ou audio) sur divers thèmes, allant de salons très informels à des forums de conseils techniques. Il a été utilisé avec un grand succès lors de la journée scientifique de l'ED de janvier 2021 en permettant des échanges scientifiques de qualité. Enfin, les documents sont dès à présent diffusés sous format libre « odt » plutôt que propriétaire.

Encadrement et formation des doctorants

Le projet de l'ED NSCo reprend les dispositifs décrits dans le document bilan évalués favorablement en 2020. Les points suivants sont donc des éléments d'amélioration complémentaires en réponse à des suggestions de l'évaluation.

La politique d'encadrement des doctorants prend en compte l'absence de formation des encadrants et l'ED proposera aux conseils académiques des établissements co-accrédités de soumettre l'obtention de l'HDR au suivi d'une formation à l'encadrement. Le suivi de la qualité de l'encadrement sera par ailleurs encore renforcé par la publication plus large auprès des encadrants et des candidats au doctorat d'indicateurs objectifs d'encadrement : taux d'encadrement, durée des thèses, devenir des docteurs, publications issues de la thèse.

Dans le cadre des dispositifs de suivi des doctorants, l'ED a pris l'initiative de proposer un renforcement du bilan de compétences du doctorant lors de la première réunion du Comité de suivi individuel (CSI) pour mieux accompagner le développement des compétences en lien avec le travail de thèse. Cette mesure répond aussi à la faible utilisation du portfolio des compétences, soulignée lors de l'évaluation.

La suggestion de l'ajout au CSI d'un tuteur nommé par l'ED, indépendant de l'unité de recherche d'accueil, qui suivrait le doctorant au plus près pendant toute sa thèse et pourrait servir de lanceur d'alerte auprès de l'ED en cas de difficulté rencontrée par le doctorant, a été prise en compte pour une mise en place au cours du prochain contrat quinquennal. La première étape, un appel aux doctorants volontaires par les représentants doctorants au conseil d'ED, a été lancée.

L'offre de formations et les animations proposées aux doctorants continueront de s'appuyer sur les sondages réalisés auprès des doctorants. La formation à l'éthique de la recherche, faiblement suivie jusqu'ici, a été rendue obligatoire par l'ED à partir de septembre 2021.

Enfin, la politique relative aux soutenances et à la durée des thèses n'appelait pas de suggestions d'amélioration et sera donc poursuivie avec les mêmes dispositifs.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

Afin de favoriser la poursuite de carrière des docteurs et pour valoriser le doctorat, l'ED continuera d'entretenir ses relations avec un réseau d'entreprises ayant recruté ses doctorants, au travers de l'organisation des *Petits Déjeuners NSCo*. Elle rappelle que des actions de valorisation du doctorat sont menées à l'échelle de l'Université de Lyon au niveau du collège doctoral mais que le maintien de ces dispositifs est sous réserve des incertitudes actuelles sur le devenir du collège et de ses missions.

Les dispositifs de suivi de la carrière des docteurs sont gérés par le collège doctoral. L'ED tient à remettre en avant l'enquête quasi-exhaustive qu'elle a réalisée en 2017, avec mise à jour en 2018, portant sur le devenir de près de 270 docteurs sur les 300 diplômés environ entre 2007, date de création de l'ED NSCo, et 2017-2018. Les résultats de l'enquête ont été largement diffusés. L'ED effectuera une mise à jour à mi-contrat sur l'ensemble des docteurs et en particulier sur ceux diplômés entre 2019 et 2024.

À l'occasion de cette enquête, un annuaire de l'ED a été constitué mais une incertitude persiste sur les limites juridiques, non encore précisées par les tutelles, associées à l'exploitation et la diffusion d'un tel fichier en particulier auprès des doctorants et docteurs.

Appréciation globale

Le projet de l'ED NSCO complète avantageusement les dispositifs mis en place auparavant dont le bilan a été évalué favorablement en 2020.

Il répond de manière satisfaisante aux points faibles. En particulier, il réaffirme sa volonté de collaboration avec le collège doctoral et souhaite qu'il puisse poursuivre les missions qu'il assurait jusqu'ici, il précise l'analyse des financements de thèse et il inclut des mesures efficaces pour renforcer la formation des encadrants non HDR et inciter les doctorants à utiliser le portfolio de compétences.

Enfin, les efforts déployés pour améliorer les dispositifs d'internationalisation et les mesures envisagées pour renforcer les liens avec le monde socio-économique deviennent des points forts du projet. La création d'un canal sur la plateforme Discord renforce la communication qui était déjà bien assurée par le site internet de l'ED.

Points forts

- Bonne concordance entre les thématiques de l'ED et les équipes rattachées.
- Suivi sérieux des doctorants, gouvernance efficace.

- Forte implication des unités de recherche.
- Effort maintenu pour maîtriser la durée moyenne des thèses (43 mois).
- Formations proposées évaluées et remaniées pour correspondre aux attentes des doctorants.
- Site Web à jour et fonctionnel et canal de l'ED sur la plateforme Discord.
- ED à l'écoute des besoins spécifiques de certains doctorants.
- Liens étroits avec le collège doctoral.
- Gestion et appréciation des enquêtes de devenir professionnel.
- Mise en place de formation à l'encadrement de thèse et suivi de la qualité de l'encadrement.

Points faibles

- Absence de locaux dédiés localisés en dehors de l'unité de recherche de la direction actuelle.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

Par son bilan qui a fait apparaître une base très solide et son projet qui la conforte, l'ED se donne les moyens d'assumer avec succès ses missions durant le prochain contrat.

En particulier, elle est encouragée à poursuivre les compléments décrits dans le projet concernant :

- les actions pour inclure dans le CSI un tuteur nommé par l'ED ;
- l'examen systématique du bilan de compétences des doctorants lors des CSI qui pourrait être de fait, un moyen d'incitation à une utilisation systématique du portfolio dédié.

À l'attention des établissements

L'un des points forts de l'ED NSCo est son lien étroit avec le collège doctoral. Il est souhaitable que le périmètre des missions qu'il a en charge soit maintenu en particulier dans les domaines de l'offre de formations transversales, de promotion du doctorat dans les milieux socio-économiques et à l'international, d'enquêtes de suivi du devenir des docteurs, d'accompagnement des doctorants et docteurs vers l'emploi.

Les locaux dont dispose l'ED pour recevoir les doctorants et pour organiser ses réunions sont situés dans l'UR d'appartenance de la directrice. L'identité et la visibilité de l'ED gagneraient à disposer de locaux dédiés.

Observations des établissements



Université Claude Bernard  Lyon 1

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43 bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
France
Tél : +33 (0) 4 72 43 28 55
direction.recherche@univ-lyon1.fr

**Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur**
**Département d'évaluation des
formations**
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villeurbanne, le 13 décembre 2021

Objet : observations sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°476 Neurosciences et Cognition –
Projet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation (projet) de l'Ecole Neurosciences et
Cognition (ED n°476 NSCo).

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas d'observation
particulière de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL).

L'UCBL prend bonne note des appréciations et des recommandations formulées et intégrera ces éléments
dans les orientations futures de sa politique doctorale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric FLEURY
Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

